

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE D'INSTALLATION

Vendredi 22 mai 2026 — 18h30 — Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Pau

Note : Toutes les élections se déroulent au **scrutin secret uninominal** sous peine d'annulation (jurisprudence constante). Les résultats sont rendus publics sous 24h (art. L. 2122-12 CGCT).

N°	AFFAIRE	RAPPORTEUR
SOUS LA PRÉSIDENTE DE LA PRÉSIDENTE SORTANTE DE VALOR BÉARN		
1	Installation des délégués des EPCI membres auprès de Valor Béarn	La Présidente sortante
SOUS LA PRÉSIDENTE DU/DE LA DOYEN(NE) D'ÂGE		
2	Élection du/de la Président(e) de Valor Béarn	Le/La doyen(ne) d'âge
SOUS LA PRÉSIDENTE DU/DE LA PRÉSIDENT(E) NOUVELLEMENT ÉLU(E)		
3	Fixation du nombre de Vice-Président(e)s et des membres du Bureau	Le/La Président(e)
4	Élection des Vice-Président(e)s	Le/La Président(e)
5	Élection des membres du Bureau	Le/La Président(e)
6	Lecture de la Charte de l'élu local	Le/La Président(e)
7	Délégation de compétences du Comité Syndical au/à la Président(e)	Le/La Président(e)